

Délibération n° 2020-B001

DEPARTEMENT
de la
HAUTE-SAÔNE

ARRONDISSEMENT
LURE

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA HAUTE COMTE

EXTRAIT DU REGISTRE des délibérations du Bureau

Le Bureau, après convocation légale, s'est réuni le 07 octobre 2020 au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Anthony MARIE, Président.

Membres du Bureau en exercice : 9

Etaient présents : Valérie GARET / Anthony MARIE / Henri DE MALLIARD / Benoit MIEGE / Alain GRILLOT / Michel DESIRE / Pascal BIGE / Thierry BORDOT / Bruno MACHARD

Etaient absents : Néant

Secrétaire de séance : Alain GRILLOT

Objet : Budget général – Effacement de dettes

Vu la délibération n°2020-073 du 11 juillet 2020 portant délégations du Conseil communautaire au Président et au Bureau ;

Considérant les dossiers transmis par la Trésorerie de Saint-Loup-sur-Semouse ;

Monsieur le Président propose au Bureau d'approuver l'effacement des dettes suivantes :

- Dossier 1 : 132, 68 €
- Dossier 2 : 230, 14 €
- Dossier 3 : 187,07 €
- Dossier 4 : 43, 04 €

Après en avoir délibéré, le Bureau, à l'unanimité :

- **Approuve** ces effacements de dettes,
- **Autorise** Monsieur le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour copie conforme,

Pour : 9
Contre : 0
Abstentions : 0

Le Président,
Anthony MARIE



REÇU EN PREFECTURE

le 15/10/2020

Application agréée E-legalite.com